

## COMPOSANT T1

# "PLAN DE BUSINESS CONJOINT ECO-CIRCUS POUR LE DÉVELOPPEMENT POUR DE L'ENTREPRISE DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE

## ACTIVITE' T1.1

# ANALYSES LOCALES ET PLAN DE BUSINESS CONJOINT ECO-CIRCUS POUR LE DÉVELOPPEMENT POUR DE L'ENTREPRISE DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE

## PRODUIT T.1.1.2

# PLAN DE BUSINESS CONJOINT ECO-CIRCUS POUR LE DÉVELOPPEMENT POUR DE L'ENTREPRISE DANS L'ECONOMIE CIRCULAIRE

## **INTRODUCTION**

---

### **SYNTHÈSE DES ANALYSES TERRITORIALES**

---

Sardaigne (Centro Servizi Promozionali per le imprese)

Ligurie (Centro Di Sperimentazione E Di Assistenza Agricola)

Toscane (Istituto di Biorobotica della Scuola Superiore di studi Universitari e di Perfezionamento Sant'Anna)

Haute-Corse (Chambre De Commerce Et D'industrie De Bastia Et De Haute-Corse)

VAR (Chambre De Commerce Et Industrie Du Var)

Synthèse Des Analyses Des Partenaires D'eco-Circus

### **CATALOGUE ECO-CIRCUS : BUSINESS PLAN CIRCULAIRES ET SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LE "CONCOURS DES JEUNES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE"**

Business Model Circulaire

Les Services D'accompagnement : Le Rôle De La Circular Expert Task Force

Compétences De Circular Expert Task Force

SARDAIGNE

LIGURIE

TOSCANE

HAUTE-CORSE

VAR

**Résumé Des Critères De Sélection Transversaux Et Territoriaux**

### **CONTEST DES JEUNES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

#### **OBJECTIFS DU CONCOURS**

#### **DESTINATAIRES ET OBJECTIFS DES IDÉES CANDIDATES**

#### **MODALITÉS DE CANDIDATURE ET CALENDRIER**

#### **PROCÉDURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION**

ÉTAPE 1 : ÉVALUATION LOCALE

PHASE 2 : ÉVALUATION TRANSFRONTALIÈRE

PHASE 3 : EVALUATION DE L'ACCÈS AUX SESSIONS INDIVIDUELLES

ETAPE 4 : EVALUATION POUR L'ATTRIBUTION DES PRIX

MODALITÉS DE PRESTATION DES SERVICES DE TUTORAT ET DE COACHING

CONTENU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS D'ENCADREMENT

#### **MODALITÉS DE SÉLECTION DES EXPERTS DE LA CIRCULAR EXPERT TASK FORCE (CE-TF)**

## Introduction

Le Plan a été préparé à partir des analyses locales (Produit T1.1.1) que chaque partenaire a réalisées pour identifier les objectifs locaux et les compétences et le professionnalisme à impliquer dans la mise en œuvre des business models "circulaires" et la fourniture des services connexes. Les analyses locales ont été appuyées par des études déjà effectuées sur les projets Blueconnect, Frinet2, Marittimotech, IS@M, F&W, Itinera, FLORE 3.0. Les services qui soutiendront les business model "circulaires" se concentreront sur les domaines thématiques suivants : économie circulaire pour les MPMI des filières bleue et verte; innovation sociale et ouverte; micro-éco-innovations. l'ensemble des business model et du caractère professionnel qui seront déterminés pour la constitution de la Circular Expert Task Force pour la distribution des services du Concours "Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire" formeront le "Catalogue des business models circulaires et des services d'accompagnement transfrontaliers".

Le business plan conjoint (Produit T1.1.2) est composé du Catalogue, des critères de sélection des experts et des modalités de fonctionnement du "Concours Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire". Des indications opérationnelles pour la sélection des experts de la Circular Expert Task Force sont également jointes.

## Synthèse des analyses territoriales

### Sardaigne (Centro Servizi promozionali per le Imprese )

Il centro Servizi Promozionali per le Imprese mène des activités en faveur de l'économie circulaire avec la Chambre de Commerce de Cagliari, dont il est Azienda Speciale . La CSPI participe au projet Unioncamere en faveur de l'économie circulaire, qui prévoit une série d'ateliers et de séminaires avec les entreprises; a conclu des protocoles d'accord avec des institutions publiques en vue de mettre en place de bonnes pratiques de gestion des déchets dans certains lieux publics tels que les écoles, et gère également une série de projets communautaires pour la diffusion de la culture liée à l'économie circulaire entre les entreprises de la filière bleue et verte, notamment dans les secteurs du tourisme, de la restauration, de l'agroalimentaire et de la pêche.

La CSPI et la Chambre de Commerce détiennent le Registre régional des gestionnaires environnementaux, c'est-à-dire l'organisme qui accorde l'autorisation au transport de déchets et aux bonifications ambiantes et qui constitue un véritable registre d'état civil du secteur, et la Collecte MUD, le Modèle Unique de Déclaration Environnementale que les établissements et entreprises présentent annuellement en indiquant combien et quels déchets ils ont produits et/ou traités au cours de l'année précédente. La CSPI puise également dans Ecocerved, une société interne du système des Chambres de Commerce italiennes, qui œuvre dans la collecte, la gestion, le traitement et la diffusion de données et d'informations sur l'impact environnemental des activités économiques. En collaboration avec la Chambre de Commerce, il a également accès au registre des start-up et des start-up innovantes.

Le Centro Servizi est spécialisé en particulier dans la promotion et l'information économique; il s'occupe de fournir des informations sur des sujets spécifiques tels que l'environnement et l'économie circulaire, mais il manque de compétences scientifiques spécifiques, qui seront sélectionnées en fonction du type d'entreprises impliquées dans le projet. Il n'a jamais travaillé dans le secteur de la construction navale et de la biotechnologie.

Les domaines d'application potentiels de l'économie circulaire sur le territoire de du CSPI pourraient être le tourisme (modalités de réservation, transport partagé, économies d'énergie, utilisation de l'eau, utilisation des déchets, utilisation de matériaux provenant du nettoyage des plages, réutilisation des déchets alimentaires), restauration (réutilisation des déchets de transformation des aliments), l'agriculture et l'agro-industrie (réutilisation des déchets de transformation), la gestion environnementale des côtes (récupération des déchets en mer et sur les plages), la bio-construction (utilisation de déchets alimentaires et végétaux pour la production de produits de construction), l'artisanat traditionnel (production de teintures naturelles, utilisation de déchets plastiques pour le tissage), la cosmétique (utilisation de déchets de transformation agroalimentaire pour la production de cosmétiques). La principale difficulté liée à la diffusion de la culture sur la circulation semble être l'attitude du marché, qui stimule la consommation et la production de déchets qui en résulte : la circulation est pratiquée par peu d'innovateurs, qui sont entravés par une législation non encore claire sur la réutilisation des déchets.

| <b>Forces</b>   | <b>Faiblesses</b>  |
|---|--|
| <p>Expérience dans la participation d'entreprises à des projets de promotion de l'économie circulaire</p> <p>Participation d'entreprises de la filière bleue et verte, notamment des secteurs du tourisme, de la restauration, de l'agroalimentaire et de la pêche</p> <p>Accès aux registres concernant la production de déchets et de déchets et les incidences sur l'environnement</p> <p>Accès aux dossiers des start-up et des start-up innovantes du territoire de compétence</p> | <p>Manque de compétences scientifiques spécifiques en matière d'environnement et d'économie circulaire</p> |
| <b>Oportunités</b>  | <b>Menaces</b>   |

|  |   |
|--|---|
| <p>Tourisme : modalités de réservation, transports en partage, économies d'énergie, utilisation de l'eau, utilisation des déchets, utilisation des matériaux issus du nettoyage des plages, réutilisation des déchets alimentaires</p> <p>Restauration : réutilisation des déchets alimentaires</p> <p>Agriculture et agro-industrie : réutilisation des déchets de transformation</p> <p>Gestion environnementale des côtes : récupération des déchets en mer et sur les plages</p> <p>Bio-bâtiments : utilisation de déchets alimentaires et végétaux pour la production de produits de construction</p> <p>Artisanat traditionnel : production de teintures naturelles, utilisation de déchets plastiques pour le tissage</p> <p>Cosmétiques : utilisation de déchets de transformation agroalimentaire pour la production de cosmétiques</p> | <p>Attitude du marché, qui stimule la consommation et la production de déchets qui en résulte</p> <p>Peu d'innovateurs investissant dans la circularité</p> <p>Législation non encore claire sur la réutilisation des déchets</p> |
|--|---|

### Liguria (Centro di sperimentazione e di assistenza Agricola)

Le Cersaa a développé de nombreux projets liés à l'économie circulaire relatifs à certaines des filières prioritaires du PO Maritime, y compris le rôle de chef de file dans des projets de recherche, programmes européens, programmes de coopération interrégionale, programmes d'information et de conseil. Il a également participé à des pôles technologiques et est membre du consortium TICASS (Technologies Innovantes pour le Contrôle Environnemental et le Développement Durable). Les domaines d'intervention de la Cersaa liés aux filières prioritaires du PO sont l'économie verte, le tourisme durable, les énergies renouvelables, les biotechnologies vertes, en particulier dans les domaines de l'agriculture et de la floriculture. Le

6

Cersaa possède les outils, les compétences professionnelles, les partenaires et l'expérience pour soutenir les entreprises dans la mise au point de nouveaux modèles d'affaires dans les secteurs et secteurs agro-environnementaux (réutilisation de matières organiques par compostage; production de substrats et d'engrais; lancement des processus de certification et inscription au registre national; introduction de matières biodégradables ou compostables dans la floriculture; utilisation des énergies renouvelables dans le secteur agricole) agroalimentaire (réutilisation de sous-produits d'agrumes pour l'extraction de substances nutraceutiques/cosmétiques; collaboration au développement des TIC, du Machine Learning et de l'Agriculture 4.0 en vue de la réduction des impacts environnementaux et de l'utilisation éventuelle des matières premières-secondes), agropharmaceutique (extraction à partir de plantes de produits biocides à utiliser comme produits phytopharmaceutiques), agrochimique (culture et extraction à partir de plantes teintureuses de coloration durable). Toutefois, au sein de Cersaa, les compétences en ingénierie des TIC, Machine Learning et Agriculture 4.0 sont insuffisantes. Autant que les compétences chimiques/pharmaceutiques dans le domaine de l'extraction et de la formulation de substances à usage nutraceutique, Biocide, textile; d'après l'analyse de l'évolution du marché et des réglementations dans les domaines d'intervention de Cersaa, on estime qu'il pourrait y avoir des opportunités d'investissement du secteur agro-environnemental en ce qui concerne les technologies pour le compostage de qualité (procédés, mise au point d'inoculum microbiologiques, inhibiteurs de nitrification, développement de formulations finales), la mise au point de composants pour des utilisations spécifiques des matériaux biodégradables/compostables et le soutien aux essais d'énergies renouvelables pour le secteur agricole; l'urgence économique relatives à l'élaboration de plans d'affaires ou de planification financière.

dans le domaine agroalimentaire, il serait nécessaire de mettre en œuvre des technologies et des installations pour l'extraction et la formulation de substances nutraceutiques/cosmétiques et l'introduction de stratégies agricoles 4.0; en agropharmacie, il y a des possibilités pour des technologies et des installations pour l'extraction et la formulation de produits phytosanitaires; en agrochimie, de nouvelles technologies et des installations pour l'extraction et la formulation de colorations durables sont nécessaires.

Les principaux obstacles mis en évidence dans le domaine agroenvironnemental sont l'inadéquation des réglementations en matière de compostage, le manque de sensibilité réelle au problème des plastiques et la réticence du consommateur à dépenser (initialement). Le Parlement européen a adopté ce rapport. En revanche, dans le secteur agroalimentaire, on constate un manque de sensibilisation du consommateur final à la nutraceutique, des coûts élevés pour l'application des TIC, ainsi que des carences en matière de réseaux wi-fi et de données.

En agropharmacie, on souligne l'inadéquation des réglementations en matière de biocides, qui s'accompagne d'un intérêt encore limité à investir par l'industrie agro-chimique. Dans le secteur de l'agrochimie, il y a un manque de sensibilisation chez le consommateur final en ce qui concerne les plantes teintureuses.

| <b>Forces</b>   | <b>Faiblesses</b>   |
|---|---|
| <p>Participation à de nombreux projets liés ou clairement dédiés à l'économie circulaire relatifs à certaines des filières prioritaires du PO Maritime.</p> <p>Interventions dans les domaines de l'économie verte, du tourisme durable, des énergies renouvelables et des biotechnologies vertes, notamment dans l'agriculture et la floriculture.</p> <p>Posséder des outils, des compétences professionnelles, des partenaires et de l'expérience pour soutenir les entreprises agro-environnementales, agroalimentaires, agro-pharmaceutiques, agrochimiques</p>                                  | <p>Manque dans les domaines suivants :</p> <p>compétences techniques dans le domaine des TIC, de Machine Learning et de l'agriculture 4.0;</p> <p>compétences chimiques/pharmaceutiques dans le domaine de l'extraction et de la formulation de substances à usage nutraceutique, biocide, textile;</p> <p>compétences de nature économique relatives à l'élaboration de business plan ou de planification financière.</p> <p>Inexpérience dans le domaine des technologies bleues</p>  |
| <b>Opportunités</b>   | <b>Menaces</b>  |
| <p>Agroenvironnement : technologies pour le compostage de qualité, développement de compound pour des utilisations spécifiques des matériaux biodégradables/compostables, soutien à l'essai des énergies renouvelables pour le secteur agricole.</p> <p>Agroalimentaire : technologies et installations pour l'extraction et la formulation de substances cosmétiques, introduction de stratégies agricoles 4.0</p> <p>Agropharmacie : technologies et installations pour l'extraction et la formulation de produits phytopharmaceutiques;</p> <p>Agrochimie : technologies et installations pour</p> | <p>Agroenvironnement : insuffisance des réglementations en matière de compostage, sensibilité réelle insuffisante au problème des plastiques, réticence du consommateur à dépenser (au départ) davantage pour la protection de l'environnement, utilisation limitée des énergies renouvelables dans le secteur agricole.</p> <p>Agroalimentaire : manque de sensibilisation du consommateur final à la nutraceutique, coût élevé de l'application des TIC, manque de réseaux Wi-Fi et de donne.</p> <p>Agropharmacie : insuffisance des réglementations en matière de biocides,</p> |



|   |   |
|---|---|
| l'extraction et la formulation de colorations durables. | intérêt encore limité à investir par l'industrie agrochimique.<br><br>Agrochimie : manque de sensibilisation du consommateur final aux plantes teintureuses |
|---|---|

### Toscane (Istituto di Biorobotica della Scuola Superiore di Studi Universitari e di Perfezionamento Sant'Anna)

L'Institut de Biorobotique de l'École Supérieure Sant'Anna étudie les applications technologiques dans le domaine de l'économie circulaire depuis 1993. Il a introduit le concept de la "Inverse Factory" et produit des publications qui ont jeté les bases et créé une expertise claire dans ce domaine sous l'aspect scientifique. Les expériences les plus récentes de l'Institut sont représentées par des projets menés dans l'optique d'une vision intégrée de l'économie circulaire, qui s'articule notamment dans la recherche et l'application de solutions robotiques pour la mobilité et la manipulation. L'objectif est de transformer le gaspillage en valeur, par l'analyse de modes plus durables de production et de gestion des déchets ou des déchets en tant que ressource précieuse au niveau industriel. L'Institut a lancé sa propre ligne de recherche innovante dans le domaine de la bio-automatisation, à partir d'une plate-forme sophistiquée et complexe pour le Disassembly, qui prévoit la réalisation de machines pour le démontage, le sorting, la réfection et le recyclage d'un grand nombre de produits, appareils et parties d'entre eux; Il a également mis en place une importante collaboration avec le Centre de Compétences hautement spécialisé ARTES 4.0 sur la robotique avancée et l'intelligence artificielle.

L'accent technologique est donc mis sur les solutions robotiques, d'automatisation, d'IA, de robotique collaborative et les technologies numériques génériques liées à l'entreprise 4.0, ainsi que sur les plates-formes et les applications pour De-Manufacturing, Disassembly, Dismantling, Decommissioning, Conservation et restauration de l'environnement. Ce sont des compétences transversales à toutes les filières prioritaires du PO IFM 2014-2020, pour lesquelles l'École Supérieure Sant'Anna peut développer de nouvelles opportunités de marché, contribuer à

9

créer des modèles industriels, d'affaires et éco-durables pour l'économie circulaire pour chaque filière productive, réaliser de nouveaux modèles d'éco-design et bio-automation et intervenir dans le co-design.

Les compétences et les outils que l'Institut de Biorobotique met à disposition comprennent des cours et de la formation, l'analyse des problèmes avec une équipe d'experts, études de faisabilité pour des activités de TRL 1 à TRL 5 et développement de solutions préindustrielles et industrielles par des collaborations avec des entreprises issues de l'essaimage et d'autres entreprises pour des activités de TRL 6 à TRL 9, et enfin expérimentation sur le terrain.

Afin de contribuer à la formation sur le terrain des petites et moyennes entreprises en matière d'économie circulaire, afin qu'elles soient préparées à concourir aux opportunités du Green Deal européen, l'Institut de Biorobotique ne dispose pas de ressources internes entièrement dédiées à la formation et à des activités de conseil et d'accompagnement continus, les compétences s'adressant notamment à des activités de recherche.

En ce qui concerne les domaines d'application potentiels, l'Institut de Biorobotique pourrait certainement contribuer à la conception de "smart cities", durables, sûres et innovantes dans lesquelles les modèles d'économie circulaire s'appliquent dans tous les domaines.

L'École Supérieure Sant'Anna peut contribuer à "tirer" les entreprises innovantes vers le marché, en logique market pull, face à la politique traditionnelle technology push d'encouragement de l'innovation par la recherche. Elle peut également contribuer à la réalisation des European Digital Innovation Hub prévus par le Programme Digital Europe de l'Union Européenne, et stimuler l'évolution désormais en cours du concept d'économie circulaire vers celui de culture régénérative (Regenerative Thinking).

L'ambiant d'opérativité de la Région Toscane, qui est celui dans lequel principalement actionne l'École Supérieure Sant'Anna, possède une unique réglementation spécifique approuvée après des longs renvois le 28 mai 2020 portant "Dispositions en matière d'économie circulaire pour les déchets et modifications de la loi régionale no 60 du 29 juillet 1996". Celle-ci, tout en réaffirmant le lien indissoluble entre l'économie circulaire et la compétitivité régionale, se présente toutefois comme une loi "pont" avec de nombreuses règles de renvoi au travail de la législature suivante et ne présente pas encore de véritables changements structurels dans les modèles de production, de consommation et de gestion des ressources, et n'inclut pas non plus les derniers développements contenus dans le Nouveau Plan d'Action pour l'Économie Circulaire adopté le 11 mars 2020 par la Commission Européenne

| <b>Forces</b>   | <b>Faiblesses</b>  |
|---|--|
| <p>Un savoir-faire technologique clair dans l'économie circulaire, axé sur les solutions robotiques, l'automatisation, l'IA, la robotique collaborative et les technologies numériques génériques liées à l'entreprise 4.0, ainsi que des plates-formes et des applications pour le De-Manufacturing, Disassembly, Dismantling, Decomissioning, Environment Conservation and Restoration</p> <p>Posséder des compétences transversales à toutes les filières</p> <p>Aptitude à développer de nouvelles opportunités de marché, à contribuer à créer des modèles industriels, d'affaires et éco-durables pour l'économie circulaire pour chaque filière productive, à réaliser de nouveaux modèles d'éco-design et bio-automatisation et à intervenir dans la co-conception.</p> <p>Aptitude à équiper: cours et formation analyse des problèmes avec une équipe d'experts études de faisabilité pour les activités de TRL1 à TRL5 développement de solutions préindustrielles et industrielles par le biais de collaborations avec des entreprises spin-inoff et d'autres entreprises pour les activités de TRL6 à TRL9 expérimentation</p> | <p>Indisponibilité de ressources internes entièrement dédiables à la formation et à des activités de conseil et d'accompagnement continus</p> <p>Application potentielle des compétences de l'Institut de Biorobotique à la conception de smart cities</p> |

|   |   |
|---|---|
| sur le terrain collaborations avec des centres et des entreprises hautement spécialisés   |   |
| <b>Opportunités</b>   | <b>Menaces</b>  |
| <p>Application aux nouvelles entreprises d'une logique market pull face à une logique technology push traditionnelle</p> <p>Réalisation des European Digital Innovation Hub prévus du Programme Digital Europe de l'Union Européenne</p> <p>Poussée à l'évolution du concept d'économie circulaire vers celui de culture régénérative (Regenerative Thinking)</p> | <p>Inadéquation de la loi régionale toscane sur l'économie circulaire et la gestion des déchets</p> |

## Haute Corse (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de Haute Corse)

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de Haute-Corse exerce une intense activité dans le domaine des actions en faveur du développement de l'économie circulaire sur son territoire de compétence. Ces dernières années, il a participé à deux projets européens, mis en place des actions collectives, signé des conventions et organisé des rencontres de formation et de sensibilisation, des séminaires, des cours, des ateliers et des conférences, ainsi qu'une étape du Tour de France de l'économie circulaire. Les secteurs où s'orientent principalement les efforts de la CCI de Bastia et de Haute-Corse dans la promotion de pratiques liées à l'économie circulaire sont ceux de l'économie bleue et verte et du tourisme durable, notamment dans les domaines des logements touristiques, de la restauration, de la gestion des déchets dans les zones portuaires et de l'éco-conception dans les MPMI. Les objectifs de ces initiatives visent à faire prendre en compte l'économie circulaire dans la conception des produits, à réduire les flux des entreprises (eau, énergie, déchets, matériaux) et favoriser la compétitivité des entreprises et la qualité de l'environnement grâce aux économies de ressources.

La CCI de Bastia et de Haute-Corse, à Travers le soutien aux Entreprises et l'organisation d'opérations collectives et de manifestations, a donc consolidé au fil des ans une bonne connaissance de tous les piliers de l'Economie circulaire (éco-conception, Économie de la

fonctionnalité, écologie industrielle territoriale...) et se trouve au centre de divers groupes de travail dirigés par les acteurs institutionnels et les collectivités locales. En plus de posséder des compétences liées à l'Economie circulaire, il assiste également les Entreprises dans les Développement de leurs activités sur le plan financier, en les soutenant dans la recherche de financements, dans la compilation de demandes de subventions et dans la réalisation de business plans. La CCI de Bastia dispose donc de l'ensemble des compétences et du savoir-faire nécessaires pour soutenir et créer de nouveaux modèles économiques liés à l'Economie circulaire.

Les compétences externes que la CCI de Bastia et de Haute-Corse estime devoir associer pour soutenir les entreprises dans le processus d'intégration des composantes de l'économie circulaire dans ses modèles d'affaires comprennent des compétences techniques de spécialistes, concernant en particulier la conception des produits/services et la gestion de la fin de leur cycle de vie (par exemple: éco-conception, mutualisation des flux, recyclage des produits).

Les domaines d'action dans lesquels la CCI estime pouvoir superviser et soutenir des initiatives sont les énergies renouvelables et les biotechnologies.

En ce qui concerne les opportunités identifiées, on estime que la Corse a besoin du développement d'initiatives locales en termes de création de filières de recyclage, d'éco-conception de produits et de services, ou de procédés permettant de réduire les déchets. La région est en effet confrontée à une crise de gestion des déchets, étant donné que certaines installations de stockage ont dépassé les seuils autorisés par la réglementation et que les matières recyclables sont transportées dans d'autres régions de France, ce qui entraîne des coûts élevés, notamment pour les transports.

Les menaces pesant sur le développement de nouvelles entreprises liées à l'économie circulaire sur le territoire de compétence de la CCI de Bastia et de Haute-Corse concernent l'insuffisance de dépôts de déchets sur le territoire de nature à empêcher une rentabilité effective des projets liés au recyclage; la taille des entreprises, principalement des microentreprises, qui ne disposent pas des moyens humains et financiers suffisants pour entreprendre des initiatives d'économie circulaire; le peu d'importance du problème environnemental dans l'échelle de priorité des entreprises; l'étroitesse des opportunités de marché, liées à la configuration géographique de la zone de compétence du partenaire.

| Forces | Faiblesses |
|--------|------------|
|--------|------------|

|   |  |
|---|--|
| <p>Expérience pluriannuelle de tous les partenaires dans le soutien à la circularité</p> <p>Participation et organisation de nombreuses actions en faveur du développement de l'économie circulaire sur son territoire de compétence</p> <p>Attention particulière aux secteurs de l'économie bleue et verte</p> <p>Vision partagée des opportunités de l'économie circulaire</p> <p>Posséder les compétences et le savoir-faire nécessaires pour soutenir et créer de nouveaux modèles économiques liés à l'économie circulaire</p> <p>Complémentarité des compétences nécessaires</p> <p>Transversalité de certaines compétences détenues par les partenaires</p> | <p>Nécessité d'intégrer des compétences techniques de spécialistes, à identifier en fonction des besoins spécifiques des jeunes entreprises concernées</p> <p>Le partenariat ne tient guère compte des modèles de comparaison des aspects de l'économie circulaire fondés sur le partage, le prêt, la réparation ou le reconditionnement de produits</p> |
| <p><b>Opportunités</b></p>  | <p><b>Menaces</b></p>  |
| <p>Les principaux atouts de l'économie circulaire identifiés par les partenaires sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éco-conception de produits ou de services</li> <li>• utilisation d'énergies renouvelables</li> <li>• création de processus permettant de réduire les déchets</li> <li>• recyclage des déchets</li> </ul> <p>Modèles opérationnels non analysés/non mentionnés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• partage et/ou prêt;</li> <li>• réparation et/ou reconditionnement</li> </ul>   | <p>Absence de législation adéquate, claire et spécifique régissant la réutilisation des déchets et permettant la clôture des cycles de production</p> <p>Manque de sensibilité des consommateurs à l'économie circulaire</p> <p>Réticence des chefs d'entreprise des PME à investir dans des innovations liées à l'économie circulaire</p>               |

## Var (Chambre de Commerce et d'Industrie du Var)

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var opère depuis de nombreuses années en organisant des initiatives et en développant des projets locaux, régionaux, nationaux et européens pour favoriser dans son domaine territorial des actions liées à l'économie circulaire. Elle accorde une attention particulière à la création de réseaux de relations entre entreprises et collectivités locales et à la promotion et à la valorisation des entreprises qui recourent à l'utilisation de pratiques liées à l'économie circulaire : a organisé pendant deux ans le Congrès sur l'économie circulaire dans le Var, en mettant en contact des entreprises et des collectivités locales, et un cycle de visites pour faire connaître et valoriser les entreprises opérant dans le cadre de l'économie circulaire. La CCI du Var intervient dans le soutien au développement des éco-entreprises (filiale verte), y compris celles du secteur des énergies renouvelables, et à celles du secteur nautique (filiale bleue). Ses principaux domaines d'action sont la construction et le port.

La CCI du Var possède également des compétences dans le domaine de la gestion environnementale et de l'économie circulaire, compétences dans le domaine du développement des entreprises et du soutien aux entreprises dans la recherche de financements et une connaissance approfondie des acteurs institutionnels et des collectivités territoriales pour faciliter les collaborations et les actions de partenariat.

Le manque de connaissances de la CCI Var concerne des compétences spécialisées dans l'économie circulaire, telles que l'éco-conception, l'économie des fonctionnalités, mais aussi le marketing dans le domaine du développement durable et la recherche de fonds spécifiques dans le domaine du développement durable. La biotechnologie pourrait constituer un domaine d'action potentiel.

Compte tenu des caractéristiques du marché sur lequel opère la CCI Var, des besoins potentiels de circularité ont été identifiés et pourraient être satisfaits par de nouvelles entreprises. Ceux-ci comprennent :

la transformation de déchets organiques en compost, en protéines, en matières ou en énergie; la fabrication d'isolants à partir de produits à base biologique (carton, ouate de cellulose) le recyclage du PVC en tuyauterie, la transformation du moût de raisin en cuir.

Ce qui menace le développement d'initiatives liées à l'économie circulaire dans le Var, ce sont, d'un point de vue administratif, les réglementations qui freinent la réutilisation des déchets, combinées à la complexité bureaucratique; jouent contre l'organisation actuelle de la filière de traitement des déchets dans les dépôts verticaux (silos) et l'absence d'une solution industrielle viable pour les petits dépôts. D'un côté "social", il y a peu de volonté de la part des dirigeants des MPMI de travailler sur ce sujet, en plus du poids de l'opinion publique qui craint l'installation de sites "polluants".

| <b>Forces</b>  | <b>Faiblesses</b>  |
|--|--|
| <p>Expérience de plusieurs années dans le soutien à la circularité</p> <p>Participation et organisation de projets à diverses échelles</p> <p>Connaissance approfondie des acteurs institutionnels et des collectivités territoriales pour faciliter les collaborations et les actions de partenariat</p> <p>Promotion et valorisation des entreprises qui recourent à des pratiques liées à l'économie circulaire</p> <p>Domaine d'opérativité dans le soutien d'entreprises de la filière verte (éco-entreprises et énergies renouvelables) et de la filière bleue, en particulier dans le secteur du bâtiment et celui portuaire</p> <p>compétences dans le domaine de la gestion environnementale et de l'économie circulaire, ainsi que dans le développement d'affaires et la recherche de financement</p> | <p>Manque de compétences spécialisées dans l'économie circulaire telles que l'éco-conception, l'économie des fonctionnalités et le marketing dans le domaine du développement durable</p> <p>Connaissances limitées en biotechnologie</p>  |
| <b>Opportunités</b>  | <b>Menaces</b>   |
| <p>Identification de divers besoins potentiels de circularité qui pourraient être satisfaits par de nouvelles entreprises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• transformation des déchets organiques en compost, en protéines, en matières ou en énergie</li> <li>• fabrication d'isolants à partir de produits à base biologique (carton, ouate de cellulose)</li> </ul>  | <p>Réglementations entravant la réutilisation des déchets</p> <p>Complexité bureaucratique</p> <p>Organisation actuelle des filières en silo</p> <p>Absence de solution industrielle viable pour les petits entrepôts</p> <p>Disponibilité des dirigeants des MPMI à travailler sur ce sujet</p> |



|  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• réutilisation des composites issus du démantèlement de bateaux pour fabriquer d'autres produits</li> <li>• recyclage du PVC dans les tuyauteries</li> <li>• transformation du moût de raisin en cuir</li> </ul> | Mobilisation sociale craignant des installations "polluantes" |
|--|---|

## Synthèse des analyses des partenaires d'ECO-Circus

Les membres du partenariat d'ECO-Circus objet de l'analyse sont deux chambres de commerce, une entreprise spéciale d'une chambre de commerce, deux centres de recherche. Tous ont de l'expérience dans l'organisation d'activités en faveur du développement de l'économie circulaire dans les filières bleue et vert.

Tous les partenaires partagent la vision des opportunités offertes par l'économie circulaire, depuis l'éco-conception des produits et des services jusqu'à la transformation de l'écart en valeur, avec des avantages économiques pour les entreprises et des impacts positifs sur l'environnement. Chaque participant possède les outils, les compétences professionnelles et l'expérience nécessaires à la mise en œuvre de modèles d'entreprise circulaires dans chacune des filières prioritaires des programmes opérationnels 2014-2020 des IFM.e, principalement dans le cadre régional de leurs propres territoires de compétence.

Compte tenu des lacunes identifiées par chaque partenaire, la complémentarité des connaissances des chambres de commerce et de l'entreprise spécialisée en matière d'implication des entreprises revêt une grande importance, la promotion et l'information économique et la recherche d'informations, avec celles des centres de recherche possédant des compétences techniques et scientifiques spécifiques. Les connaissances des partenaires sont donc transversales à différents domaines, mais l'implication de professionnels externes spécialisés, identifiés en fonction des besoins des territoires et des start-ups innovantes impliquées dans le projet, est jugée utile.

Les partenaires du projet s'accordent pour dire que les meilleures possibilités de circulation proviennent de l'éco-conception de produits ou de services, de l'utilisation d'énergies renouvelables, de la création de procédés permettant de réduire les déchets ou du recyclage des déchets. Il convient de souligner que certains domaines/modèles opérationnels de

l'économie circulaire, tels que le partage ou le prêt, n'ont jamais été mentionnés, et la réparation ou le reconditionnement des produits et qui peuvent donc représenter des opportunités à approfondir avec les membres du partenariat pour la conversion éventuelle de micro-petites réalités existantes.

Le principal obstacle à la circulation relevé par tous les partenaires de la zone transfrontalière est l'absence d'une législation adéquate, claire et spécifique qui régleme (et non limite) la réutilisation des déchets et permette la fermeture des cycles de production. L'autre grand problème relevé est de nature culturelle, et il concerne l'insuffisance de connaissance et de conscience, de la part des consommateurs, des problèmes environnementaux et des opportunités économiques et écologiques représentées par la circular economy, ce qui les empêche de dépenser d'abord plus pour un produit qui protège l'environnement et les ressources. Cela se reflète dans le fait que les entrepreneurs, en particulier les PME, ne sont pas disposés à investir dans ces domaines.

| <b>Forces</b>   | <b>Faiblesses</b>  |
|---|--|
| <p>Expérience pluriannuelle de tous les partenaires dans le soutien à la circularité</p> <p>Participation et organisation de nombreuses actions en faveur du développement de l'économie circulaire sur son territoire de compétence</p> <p>Attention particulière aux secteurs de l'économie bleue et verte</p> <p>Vision partagée des opportunités de l'économie circulaire</p> <p>Posséder les compétences et le savoir-faire nécessaires pour soutenir et créer de nouveaux modèles économiques liés à l'économie circulaire</p> <p>Complémentarité des compétences nécessaires</p> <p>Transversalité de certaines compétences détenues par les partenaires</p> | <p>Nécessité d'intégrer des compétences techniques de spécialistes, à identifier en fonction des besoins spécifiques des jeunes entreprises concernées</p> <p>Le partenariat ne tient guère compte des modèles de comparaison des aspects de l'économie circulaire fondés sur le partage, le prêt, la réparation ou le reconditionnement de produits</p> |
| <b>Opportunités</b>   | <b>Menaces</b>   |

|   |  |
|---|--|
| <p>Les principaux atouts de l'économie circulaire identifiés par les partenaires sont les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• éco-conception de produits ou de services</li> <li>• utilisation d'énergies renouvelables</li> <li>• création de processus permettant de réduire les déchets</li> <li>• recyclage des déchets</li> </ul> <p>Modèles opérationnels non analysés/non mentionnés:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• partage et/ou prêt;</li> <li>• réparation et/ou reconditionnement</li> </ul> | <p>Absence de législation adéquate, claire et spécifique régissant la réutilisation des déchets et permettant la clôture des cycles de production</p> <p>Manque de sensibilité des consommateurs à l'économie circulaire</p> <p>Réticence des chefs d'entreprise des PME à investir dans des innovations liées à l'économie circulaire</p> |
|---|--|

| <b>Territoire</b> | <b>Principales expériences</b>  | <b>Opportunités /Secteurs cibles</b>  | <b>Compétences à interioriser pour saisir des opportunités</b> |
|-------------------|---|---|--|
| <b>Sardaigne</b>  | Gestion et recyclage des déchets, notamment dans les secteurs du tourisme et de l'agroalimentaire | Tourisme : modalités de réservation, transports en partage, économies d'énergie, utilisation de l'eau, utilisation des déchets, utilisation des matériaux issus du nettoyage des plages, réutilisation des déchets alimentaires; Biotechnologies pour l'agriculture et l'agro-industrie : réutilisation des déchets de transformation; Économie bleue et énergies renouvelables : récupération des déchets en mer et sur les bancs; Bio-bâtiments, biotechnologies : utilisation de déchets alimentaires et végétaux pour la production de produits de construction; Tourisme et artisanat traditionnel : production de teintures naturelles, utilisation de déchets plastiques pour le tissage; Biotechnologie et cosmétiques : utilisation de déchets de transformation | Compétences "scientifiques" en économie circulaire             |

|                |  |   |  |
|----------------|--|---|--|
|                |  | agroalimentaires pour la production de produits cosmétiques   |  |
| <b>Ligurie</b> | Compétences scientifiques et techniques dans les domaines de l'économie verte, du tourisme durable, des énergies renouvelables et des biotechnologies vertes | <p>Agroenvironnement : technologies pour le compostage de qualité (procédés, développement d'inoculum microbiologiques, inhibiteurs de la nitrification, développement de formulations finales);</p> <p>Agroenvironnement : développement de compound pour des utilisations spécifiques des matériaux biodégradables/compostables; soutien à l'essai d'énergies renouvelables pour le secteur agricole;</p> <p>Agroalimentaire : technologies et installations pour l'extraction et la formulation de substances nutraceutiques/cosmétiques; introduction de stratégies agricoles 4.0; Agropharmacie : technologies et installations pour l'extraction et la formulation de produits phytopharmaceutiques; Agrochimie : technologies et installations pour l'extraction et la formulation de colorations durables</p> | Compétences en ingénierie des TIC, Machine learning et Agriculture 4.0; Compétences chimio-pharmaceutiques pour l'extraction des substances; Compétences économiques |
| <b>Toscane</b> | Compétences techniques élevées (bio-automatisation, robotique et technologies 4.0,   | services plus "smart" en termes de: <ul style="list-style-type: none"> <li>- la numérisation ;</li> <li>- sécurité;</li> <li>- efficacité ;</li> <li>- durabilité (TBL)</li> </ul>  | accompagnement continu   |

|                    |   |   |  |
|--------------------|---|---|--|
|                    | éco-conception) appliquées à différents secteurs, dont la construction navale, les déchets, l'agriculture et potentiellement applicables à toutes les filières prioritaires |   |  |
| <b>Haute Corse</b> | Eco-design/Eco-design; économie circulaire pour le tourisme   | Développement d'initiatives locales pour la création de filières de recyclage, d'éco-conception de produits, de services et de procédés permettant de réduire les déchets   | Des techniciens qui peuvent soutenir les start-up dans l'éco-conception et les processus de recyclage  |
| <b>Var</b>         | Économie circulaire dans la construction; gestion des déchets dans les ports  | Transformation des déchets organiques en compost, protéines, matériaux ou énergie;<br>Fabrication d'isolants à partir de produits à base biologique Réutilisation des composites issus du démantèlement de navires pour fabriquer d'autres produits; Recyclage du PVC dans les canalisations;<br>Transformation du moût de raisin en cuir | Des techniciens qui peuvent soutenir les start-up dans l'éco-conception, mais aussi dans le marketing spécialisé et dans la recherche de financements ad hoc pour le développement durable |

## Catalogue ECO-Circus : Business Model Circulaires et services d'accompagnement pour le "Concours Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire"

### Business Model Circulaires

Le concept d'économie circulaire remplace le concept de fin de vie des produits par leur restauration, par l'utilisation d'énergies renouvelables, la réduction de substances chimiques



Interreg



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA



MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

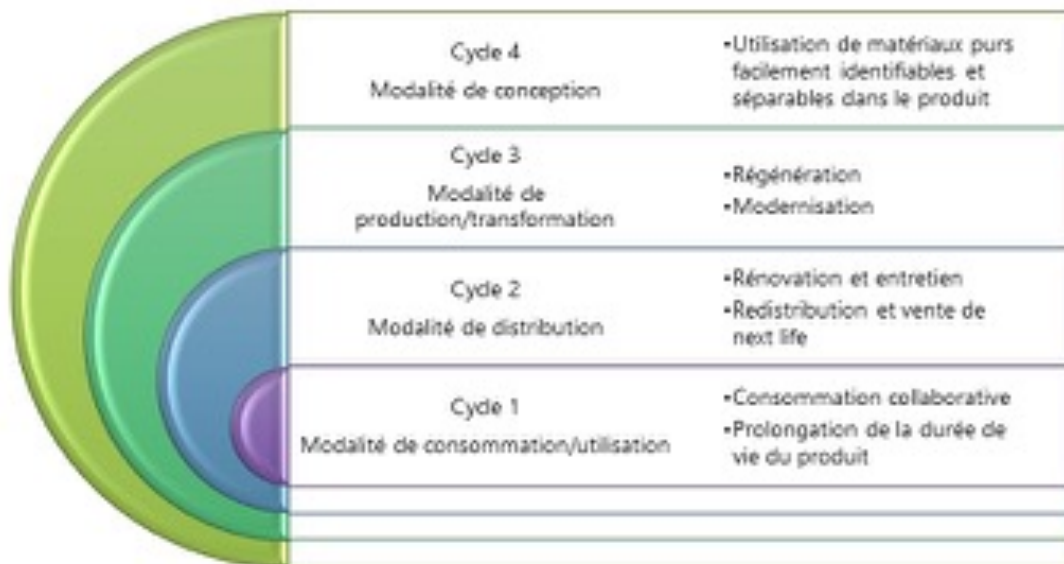
toxiques qui compromettent la réutilisation et le retour à la biosphère, et l'élimination des gaspillages, en redéfinissant les modes de conception des produits et des processus et des modèles commerciaux. L'économie circulaire repose sur les quatre principes suivants:

- Concevoir les produits de telle sorte qu'il n'y ait pas de déchets. L'assemblage des composants doit être optimisé pour le démontage et la réutilisation complète de chaque pièce. Ces modes de conception et de production caractérisent l'économie circulaire et la distinguent du recours à l'élimination et au recyclage (processus au cours desquels de grandes quantités d'énergie et de main-d'œuvre incorporées sont perdues).
- Différenciation stricte entre les composants consommables et durables d'un produit. Dans l'économie circulaire, la plupart des biens de consommation sont constitués d'ingrédients biologiques ou "nutritifs" qui peuvent être restitués à la biosphère, soit directement, soit dans une cascade d'utilisations consécutives. Dans les systèmes circulaires, les composants durables constitués de nutriments techniques inadaptés pour la biosphère (métaux et plastiques) sont conçus dès le départ pour la réutilisation ou la mise à jour, comme dans le cas des produits soumis à des progrès technologiques rapides.
- L'énergie utilisée dans l'ensemble du processus circulaire est renouvelable par nature, afin de réduire la dépendance vis-à-vis des ressources et d'augmenter la capacité de récupération des systèmes.
- Remplacement du concept de consommateur par celui d'utilisateur dans l'utilisation des nutriments techniques. Les entreprises et leurs clients définissent l'utilisation du bien durable en fonction de la performance du produit, qui peut être loué, partagé ou, dans le cas d'une vente, restitué sur la base d'incitations ou d'accords spécifiques, Il permet donc également de réintroduire des composants et des matériaux dans les cycles de production ou sur le marché.

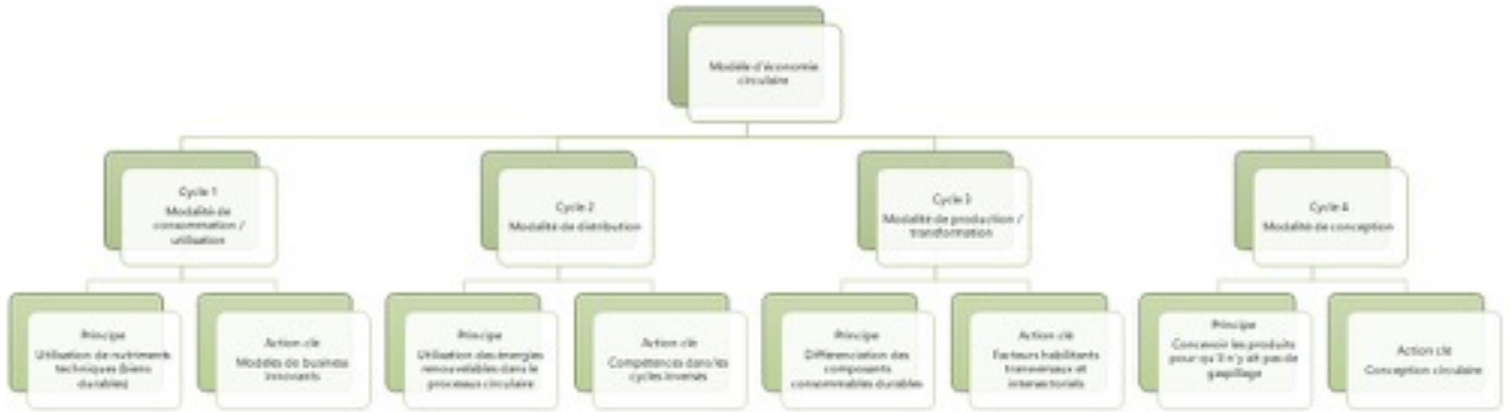
Ces quatre principes déterminent que la différence de prix entre le matériau utilisé et le matériau vierge est positive, générant une véritable valeur ajoutée en termes économiques, réalisé avec l'application d'un modèle économique durable du point de vue social et environnemental : c'est le Circular Business Model. En effet, l'économie circulaire est un modèle économique innovant qui repose sur une croissance économique durable : une entreprise circulaire exploite la réutilisation et la réutilisation des matières et de l'énergie, tant dans une optique d'économie de ressources et donc de coûts, soit pour réduire l'impact environnemental, en activant toutes les options et combinaisons possibles pour transformer des flux linéaires entrées-sorties en véritables cycles.

| actions clés<br><br>principes   | <b>Conception Circulaire</b>   | <b>Des modèles commerciaux innovants</b>                   | <b>Compétences dans les cycles inversés</b>            | <b>Facteurs d'activation transversaux et transectoriels</b>  |
|---|--|--|--|--|
| <b>Conception des produits de telle sorte que les déchets n'existent pas</b>                | Standardisation et modularité des composants pour faciliter le démontage | location, mesures incitatives et de accords de restitution | Systèmes de traitement plus économiques                | Définition standard de secteur et cross-chain  |
| <b>Différenciation des composants consommables durables</b>                                 | Sélection améliorée des matériaux  | consommation collaborative                                 | Systèmes de collecte et de traitement plus économiques | Transparence accrue des flux de matières et réglementation de l'infrastructure, alignement des incitants |
| <b>Utilisation des énergies renouvelables dans le processus circulaire</b>                  | Sélection améliorée de l'énergie   | consommation collaborative                                 | Systèmes de collecte et de traitement plus économiques | Transparence accrue des flux de matières et réglementation de l'infrastructure, alignement des incitants |
| <b>Introduction de la notion d'"utilisation" des nutriments techniques (biens durables)</b> | Standardisation et modularité des composants pour faciliter le démontage | Location, incitations et de accords de restitution         | Systèmes de collecte plus économiques                  | Accès au financement et aux outils de gestion des risques, alignement des incitations, meilleure         |

|   |                                  |  |   |  |
|---|----------------------------------|--|---|--|
| <b>actions clés</b><br><br><b>principes</b> | <b>Conception<br/>Circulaire</b> | <b>Des modèles<br/>commerciaux<br/>innovants</b> | <b>Compétences<br/>dans<br/>cycles<br/>inversés</b> | <b>Facteurs<br/>d'activation<br/>transversaux<br/>et<br/>transsectoriels</b> |
|   |                                  |  |   | (in)formation à<br>la clientèle  |







Pour qu'un modèle économique traditionnel soit circulaire, il est nécessaire de partir de l'analyse des composants, tels qu'ils sont définis par A. Osterwalder dans le Business Model Canvas et énumérés ci-dessous sur la base des questions-objectifs que l'entreprise doit se poser :

QUOI ?

**Proposition de valeur** : comment une organisation crée, livre et acquiert de la valeur. Il doit répondre à la question : "Pourquoi un consommateur doit-il choisir la proposition de valeur de l'organisation?"

QUI ?

**Relation avec les clients** : à quels clients l'organisation adresse la proposition de valeur en fonction de leurs besoins, caractéristiques et comportements et comment construit la relation

**Canaux** : comment l'organisation livre la proposition de valeur aux clients. Les canaux sont divisés en communication, distribution et vente, il est donc nécessaire d'expliquer aussi comment ils fonctionnent et comment ils sont intégrés entre eux pour maximiser ou optimiser la livraison de la valeur au client. Ils sont directement liés aux segments de clientèle et aux relations clients;

**Segments de clientèle** : quelles sont les caractéristiques du marché ou du segment de marché cible, de l'ensemble des entités que l'organisation veut atteindre et satisfaire avec la proposition de valeur. Ils sont directement liés au type de relation client.

**Porquoi**

**Flux de recettes** : le flux économique que l'activité de l'organisation génère pour chaque segment de clientèle ou de marché desservi et quel type de transactions est établi avec ce groupe cible (au spot, contrats-projets, abonnements, etc. ). Il conviendrait également d'examiner les modalités de paiement prévues pour chaque type de transaction afin de procéder à une analyse détaillée de la liquidité, de la rotation des recettes, etc. ). Le flux de recettes est directement lié aux segments de clientèle et aux relations avec les clients

**Comment?**



Interreg



UNION EUROPÉENNE  
UNIONE EUROPEA



EcoCircUS

MARITTIMO-IT FR-MARITIME

Fonds européen de développement régional  
Fondo Europeo di Sviluppo Regionale

**Ressources clés** : ressources physiques, intellectuelles, humaines, financières nécessaires pour produire/réaliser et livrer le produit/service objet de la proposition de valeur et pour faire fonctionner le modèle d'affaires

**Activités** : les actions les plus importantes que l'organisation doit réaliser pour faire fonctionner le modèle d'affaires (par ex. : a. productives : elles sont typiques du secteur manufacturier; a. de problem solving : relatives aux organisations qui fournissent des services, tels que ceux de conseil; a. de maintenir ou de développer des plates-formes et des réseaux, etc.). Elles sont directement liées aux segments de clientèle, aux relations clients et aux flux de recettes;

**Partenaires clés** : quels sont les acteurs externes qui composent la chaîne de valeur permettant de mettre en œuvre le modèle économique (fournisseurs, partenaires d'innovation et de recherche, consultants pour le positionnement stratégique, autres organisations avec lesquelles nouer des partenariats, etc.), comment peuvent-ils être catalogués en fonction de leur importance pour la création ou la livraison de la valeur (fondamentaux, stratégiques, de base, neutres) et quelle est la relation existante (paritaire, déséquilibré, etc.);

**Structure des coûts** : quels sont les coûts de mise en œuvre du modèle économique et comment ils sont classés (fixes, variables, économies d'échelle ou de finalité). La structure des coûts est directement liée aux Activités, aux Partenaires et aux Ressources.

Les modèles d'affaires circulaires combinent ces éléments de manière innovante, allant chercher et créer de la valeur dans ces espaces peu attrayants pour les organisations qui opèrent selon les logiques linéaires et traditionnelles. Les trois points clés pour ajouter de la circularité au Business Model sont:

- Comprendre l'écosystème et anticiper ses tendances;
- Reconnaître la valeur pour les partenaires et les stakeholders;
- Évaluer la durabilité et la circularité.

Compte tenu de ces aspects, les principes directeurs qui sous-tendent la transition vers le modèle économique circulaire sont les suivants:

- Qu'entend faire la proposition de valeur circulaire? - **Équilibre économique, écologique et social.**










- À qui voulez-vous livrer/destiner la proposition de valeur circulaire? À un client qui est incité à assumer la responsabilité de sa propre consommation - **Client conscient et responsable de la consommation durable.**

- Comment se réalise la proposition de valeur circulaire? Par la participation directe de tous les acteurs concernés - **Gestion durable du cycle des matériaux tout au long de la chaîne de valeur.**

- Pourquoi créer une proposition de valeur circulaire ? Pour atteindre un compromis coût-bénéfice entre tous les acteurs impliqués - **Modèle économique et financier durable.**

Par conséquent, pour répondre à la question **Ce qu'il faut faire** pour créer une "valeur circulaire", il faut rechercher des solutions qui génèrent des produits ou des services durables, entièrement recyclables ou réutilisables, et qui peuvent être obtenus, par exemple, par l'activation de la logistique inverse ou du système de vente des prestations d'utilisation et de service, au lieu de la propriété exclusive du produit. Il sera donc important d'identifier dans l'écosystème **A qui** vendre la "valeur circulaire", en soutenant le changement culturel dans les modes de consommation à travers la diffusion de la formation et des initiatives de responsabilisation le long des canaux de communication. Les facteurs de la "valeur" circulaire devront être combinés pour simplifier les processus de transformation afin de réduire l'impact sur l'environnement, avec l'activation de compétences spécifiques résultant de nouveaux partenariats pour la clôture des cycles. **Le Pourquoi** créer une "valeur circulaire" est l'utilité globale que l'on veut donner à l'écosystème et qui devra être générée par les options de (re)utilisation, même collective ou partagée, d'un bien et non par la consommation individuelle. Les composants du modèle économique peuvent alors être réinterprétés



|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
| <h3>Partenaire clé </h3> <p>Dans le commerce circulaire, il est nécessaire de maximiser la fermeture du cycle des ressources, en optimisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'utilisation des stocks techniques ;</li> <li>• la réutilisation/recyclage de la biomasse grâce à l'amélioration de la collecte et du retraitement.</li> </ul> <p>Les partenaires clés devront permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régénérer</li> <li>• Remplacer</li> <li>• Virtualiser</li> <li>• Réparer</li> </ul> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux de coopération ;</li> <li>• Fabrication en collaboration ;</li> <li>• Système de collecte =&gt; le client comme fournisseur =</li> </ul>  | <h3>Activité clé </h3> <p>Quelle est la meilleure combinaison d'actions pour réaliser la proposition de valeur ? Trouver la combinaison la plus efficace en termes de <b>durabilité TBL</b>.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conception selon les principes de l'éco-conception (pour faciliter le démontage ; privilégier le monomatériau) ;</li> <li>• Système de gestion des processus avec maintenance préventive régulière.</li> </ul> <hr/> <h3>Ressources clés </h3> <p>Quelle est la meilleure combinaison d'actions pour réaliser la proposition de valeur ? Trouver la combinaison la plus efficace en termes de <b>durabilité TBL</b>.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élimination des ressources rares et utilisation de ressources renouvelables / recyclables / biodégradables ;</li> <li>• Maximiser l'utilisation des matériaux techniques ;</li> <li>• Virtualisation</li> </ul> | <h3>Propositions de valeur </h3> <p>Quels sont les besoins que la proposition de valeur circulaire entend satisfaire ? Pour répondre à cette question, il est également nécessaire d'évaluer si notre proposition de valeur, en plus de résoudre les problèmes de segments de clientèle spécifiques, crée une utilité pour d'autres parties avec lesquelles des synergies « circulaires » pourraient être créées.</p> <p>Modèles commerciaux pour la création de propositions de valeur circulaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Filière circulaire ;</b></li> <li>2. <b>Récupération des ressources ;</b></li> <li>3. <b>Prolongation de la durée de vie ;</b></li> <li>4. <b>Partager ;</b></li> <li>5. <b>Produit en tant que service.</b></li> </ol>  | <h3>Relations avec les clients </h3> <p>Comment la relation avec le client doit-elle être repensée pour fournir la proposition de valeur circulaire ?</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser à l'allongement de la durée de vie utile des produits ;</li> <li>• S'entraîner à l'auto-entretien ;</li> <li>• Encourager le partage et la consommation collaborative ;</li> <li>• Soutenir les processus d'achat de services d'utilisation afin d'encourager la restitution des produits.</li> </ul> <hr/> <h3>Canaux </h3> <p>Comment la relation avec les canaux devrait-elle être repensée pour rendre la proposition de valeur circulaire ?</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Former le client à l'auto-entretien/mise à niveau pour étendre l'utilité du produit ;</li> <li>• Remplacer les ventes par un paiement à l'utilisation pour étendre la boucle du produit ;</li> <li>• Définir des canaux de « livraison inversé » pour encourager l'utilisation en cascade des composants.</li> </ul> | <h3>Segments de clientèle </h3> <p>À quels segments de clientèle la proposition de valeur circulaire doit-elle s'adresser ? Qui sont les bénéficiaires indirects ?</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des clients sensibles à une utilisation consciente et partagée, dans le temps et dans l'espace ;</li> <li>• Groupes d'influence sociale motivés pour diffuser la proposition de valeur circulaire ;</li> <li>• Orienter la proposition vers ceux qui sont prêts à coopérer</li> </ul> |
| <h3>Structure des coûts </h3> <p>Quels sont les coûts générés par la proposition de valeur circulaire ? En plus des coûts liés aux ressources et à toutes les activités (y compris les coûts externes pour activer les canaux et les relations avec la clientèle), ceux qui découlent des externalités négatives (impacts environnementaux et sociaux) doivent également être évalués et pris en compte afin de garantir la durabilité adéquate de la proposition de valeur circulaire.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'impact économique et financier de la production collaborative/partagée ;</li> <li>• Évaluer l'impact économique et financier de la vente de services d'utilisation plutôt que de propriété ;</li> <li>• Évaluer l'impact environnemental et social :       <ul style="list-style-type: none"> <li>- de ressources/activités qui ne sont pas « circulaires » ;</li> <li>- des aspects du modèle économique qui, paradoxalement, en permettant au client de faire des économies, peuvent conduire à une augmentation de la consommation de produits « linéaires »</li> </ul> </li> </ul> |   | <h3>Flux de recettes </h3> <p>D'où vient la valeur de la proposition circulaire ? Outre les revenus générés directement par le modèle d'entreprise, il faut également évaluer la valeur générée pour l'environnement et la société.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la valeur ajoutée de la production collaborative/partagée ;</li> <li>• Évaluer la valeur ajoutée de la vente de services en lieu et place de biens ;</li> <li>• Évaluer les impacts positifs sur la société et l'environnement de la proposition de valeur circulaire ;</li> <li>• Évaluer la valeur ajoutée liée à la durabilité / au succès à long terme d'une proposition de valeur plus durable en matière de TBL ;</li> <li>• Évaluer comment les nouveaux services liés à la proposition de valeur circulaire (par exemple, formation, réparation, etc.) augmentent la valeur globale du modèle commercial.</li> </ul> |  |  |

Plus précisément, pour créer des propositions de valeur circulaires, les modèles d'affaires applicables sont principalement liés aux cinq types suivants:

- **Filière circulaire:** modèle basé sur l'éco-conception ou éco-conception avec des composants durables et faciles à réparer ou des matériaux recyclés/recyclables à matrice biologique, avec l'objectif de réduire l'extraction de matières vierges;
- **Récupération des ressources:** basée sur la réintroduction dans les cycles de production ou sur le marché de la matière première seconde issue des déchets, ou de composants durables issus des services de retour/ristourne/substitution;
- **Prolongation de la durée de vie utile:** basée sur l'allongement de la période d'utilisation d'un produit existant, afin de ralentir le flux des composants (par exemple par la mise à niveau ou la revente sur des marchés de deuxième et de troisième main) et de réduire le taux d'extraction des ressources et de production des déchets (par exemple par la réimplantation et la revente sur les marchés de deuxième et de troisième main);
- **Partage:** basé sur le partage de produits sous-utilisés, afin de réduire la demande de nouveaux produits et donc l'extraction des matières premières composants;
- **Produit comme service:** basé sur la vente de services d'utilisation en remplacement de la propriété du bien, éventuellement en s'engageant également à garantir des niveaux de qualité et de performance plus efficaces et écologiques

### Les services d'accompagnement : le rôle de la Circular Expert Task Force

Les services d'accompagnement du Contest Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire seront fournis par des experts avec des compétences techniques élevées, de gestion pour aider la transition vers la circularité. Dans le cadre du Contest, le transfert aux participants des connaissances et des capacités nécessaires pour transformer leur entreprise de traditionnelle à circulaire se fera à travers un parcours de tutorat collectif qui suivra une période d'accompagnement, coaching one to one, pour la rédaction d'un business plan circulaire complet.

La première partie du contest, en effet, après la sélection des entreprises participantes, consiste en une phase de formation et d'apprentissage des compétences dans l'économie circulaire, en général, et sur les modèles d'affaires identifiés. Dans un deuxième temps, ces nouvelles

capacités et connaissances seront consolidées à travers la déclinaison selon les spécificités du business et de l'organisation de chaque participant, en réalisant des plans concrets de développement dans le cadre des modèles circulaires du Catalogue. Le parcours se conclura ensuite par une phase de comparaison et par un véritable concours pour sélectionner les meilleures propositions de transformation circulaire des jeunes entreprises participantes à travers l'évaluation des business plans qu'elles élaborent.

Les services de formation et d'apprentissage transversaux et collectifs sur l'économie circulaire seront fournis par des experts tuteurs, tandis que l'accompagnement pour le développement du business plan circulaire sera fourni par coach. Ces professionnels, tuteurs et entraîneurs seront sélectionnés par les partenaires et constitueront la Circular Expert Task Force du projet ECO-Circus.

Les tuteurs auront pour objective d'introduire les jeunes entreprises à aborder les nouveaux concepts de l'économie circulaire et les business plan: ces experts devront être parmi les champions, les figures de référence sur le sujet, dans leurs secteurs d'activité. Le tutorat, qui sera commun à tous les participants, se réalisera avec des sessions conjointes et devra transmettre des connaissances, créer et partager des contenus sur les points pivots et les modèles de l'économie circulaire, en favorisant son assimilation. À la fin de cette première période, les tuteurs, soutenus par le sujet facilitateur, devront établir leurs propres évaluations sur chaque jeune entreprise, avec des suggestions aux coaches sur la façon dont elle devra être supportée pour mettre en œuvre l'idée de transformation circulaire du relatif business **(réf. Produit de projet T1.2.2).**

Les évaluations des tuteurs seront également fondamentales pour la combinaison coach-participant la plus efficace, processus également assisté par le partenaire facilitateur **(réf. Produit T2.3.3)**. Bien que les coaches, comme les tuteurs, seront principalement sélectionnés en tenant compte des objectifs, des particularités territoriales et des modèles d'entreprise identifiés dans les chapitres précédents et selon les priorités définies dans la section suivante, Il sera cependant important d'identifier au sein de ce second groupe d'experts ceux qui sont les plus appropriés pour accompagner chaque entreprise, en fonction des besoins de transformation de l'entreprise.

Le coach suivra directement le participant à travers un processus structuré de sessions one to one en présence ou à distance et devra fournir le meilleur support pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise ainsi que révisés et mis à jour sur la base des feedback et des suggestions des tuteurs. Le coach, sur la base de son expérience, devra analyser et étudier avec l'entreprise les options de transformation du business, en partant de l'idée candidate et en reparcourant et en complétant ce que les tuteurs proposent. Elle devra en outre accompagner la jeune entreprise assignée en identifiant ses particularités latentes, afin de fournir les outils

nécessaires pour transformer et renforcer son activité, y compris par un fort soutien moral et psychologique. Le coach devra alors transférer à chaque participant des méthodes, du professionnalisme et des enseignements concrets sur la manière de faire circuler son activité d'entreprise, en fournissant une assistance dans la définition d'un véritable Business Plan circulaire descendu à l'intérieur des modèles prévus du Catalogue.

Chaque partenaire, sélectionnera et chargera les experts, tuteurs et coachs (réf. Produits T1.2.1 et T1.3.2). Tant les tuteurs que les coachs devront être identifiés à l'extérieur des membres du partenariat, en nombre suffisant par région, et mandatés par les partenaires dans le cadre d'une procédure de sélection appropriée, sur la base des critères territoriaux indiqués dans le tableau ci-dessous. Les premiers devront être clairement reconnaissables comme experts des processus de circularité à l'intérieur des secteurs et des filières prioritaires identifiés comme stratégiques par chaque partenaire pour les territoires de référence et pour lesquels il est prévu de soutenir la transition des jeunes entreprises locales. Les coachs, par contre, devront être identifiés parmi les professionnels les plus aptes à soutenir la définition du Plan de développement des jeunes entreprises, en clef circulaire, du point de vue technique, organisationnelle et/ou managériale selon les objectifs explicités dans les idées de candidature et les retours d'information exprimés par les tuteurs. Les coachs, en effet, à travers un parcours d'accompagnement direct, devront fournir aux participants de véritables services qualifiés d'empowering des compétences technicien-d'entrepreneur pour la transition à la circularité, afin de soutenir les jeunes entreprises dans la réalisation de plans de développement spécifiques dans le cadre des modèles du catalogue qui peuvent servir de référence pour leur activité ou leur secteur d'activité. Les experts constitueront la "Circular Expert Task Force" (CE-TF) qui devra assurer la couverture de toutes les compétences identifiées dans le présent Plan Conjoint et, en particulier, dans les sections suivantes. En outre, la CE-TF doit être réunie au moins quatre fois (réf. Produit de projet T1.2.2) :

- 1 phase de sélection de jeunes MPMI pour l'orientation des partenaires;
- 2 aux fins de tutoriel pour la synthèse et le feedback;
- 3 aux fins de coaching pour la synthèse et la rétroaction;
- 4 à la fin du contest pour soutenir l'évaluation finale.

### Compétences de la Circular Expert Task Force

Les sections suivantes retravaillent les résultats du "Résumé des analyses territoriales" : pour chaque filière prioritaire du PO 2014-IFM2020 sont indiqués les secteurs pour lesquels chaque territoire a identifié les plus grandes opportunités de développement des modèles de business



circulaires et les compétences spécifiques à mettre à la disposition des jeunes entreprises et donc à sélectionner pour la Circular Expert Task Force.

## Sardaigne

| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Filière:</b></li> <li>- <b>segment spécifique</b></li> </ul>  | <b>Filière:<br/>segment<br/>spécifique</b>  | <b>Compétence à inclure dans la CE-TF</b>   |
|---|---|---|
| <u>Green economy, Blue economy:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réutilisation des déchets de traitement du secteur agricole/agro-industriel et en général des végétaux (certains secteurs tgt : bio construction et teintures naturelles; cosmétiques; artisanat traditionnel; - énergies renouvelables);</li> <li>- réutilisation des déchets agro-alimentaires (certains secteurs tgt</li> </ul> | Filière circulaire<br>•Récupération des ressources                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences à rechercher à l'extérieur:</li> <li>- - scientifiques (recherche de solutions);</li> <li>- Techniques (transformation en produits/services des résultats de la recherche</li> </ul> |
| <u>Énergies renouvelables/économie bleue:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- - récupération des déchets en mer et sur les plages (certains secteurs tgt : production d'énergie, y compris pour le tourisme)</li> </ul>  |   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tourisme innovateur et durable</li> <li>- modes de réservation intelligents; transports partagés; gestion durable de l'énergie, de l'eau et des déchets</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>•Filière circulaire</li> <li>•Partage</li> </ul> |   |

**Ligurie**

| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Filière:</b></li> <li>- <b>- segment spécifique</b></li> </ul>   | <b>Possible Business Model Circulaire</b>   | <b>Compétence à inclure dans la CE-TF</b>   |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biotechnologies vertes/économie verte:</li> <li>- technologies pour le compostage de qualité (certains secteurs tgt : agriculture, construction);</li> <li>- développement de compound pour des utilisations spécifiques des matériaux biodégradables/compostables (certains secteurs tgt : agriculture, construction);</li> <li>- -. technologies et installations pour l'extraction et la formulation de substances nutraceutiques/cosmétiques (certains secteurs tgt : agriculture; industrie agroalimentaire et des suppléments; cosmétiques pour la personne et la maison);</li> <li>- - stratégies et technologies 4.0 (certains secteurs t : agriculture; industrie agroalimentaire);</li> <li>- -. technologies et installations pour l'extraction et la formulation de produits phytopharmaceutiques (certains secteurs tgt :</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière circulaire</li> <li>•Récupération des ressources</li> <li>•Extension de la durée de vie utile</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences à rechercher à l'extérieur</li> <li>- - techniques (ingénierie en TIC, Machine learning et Agriculture 4.0);</li> <li>- « scientifiques (chimio-pharmaceutiques par extraction de substances) ;</li> <li>- Gestion et économie (valorisation des processus d'innovation, création d'entreprises liées</li> </ul> |

| <b>- Filière:</b><br><b>- - segment spécifique</b>   | <b>Possible Business Model</b><br><b>Circulaire</b> | <b>Compétence à inclure</b><br><b>dans la CE-TF</b> |
|--|---|---|
| agriculture : pharmaceutique;<br>intégration alimentaire);<br><br>- Technologies et installations pour l'extraction et la formulation de colorations durables (certains secteurs tgt : bâtiment, mobilier, etc.) |   |   |

### Toscane

| <b>- Filière:</b><br><b>- - segment spécifique</b>   | <b>Possible Business Model</b><br><b>Circulaire</b>  | <b>Compétence à inclure dans</b><br><b>la CE-TF</b>   |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Green et Blue Economy:</li> <li>• - créer dans chaque filière prioritaire des écosystèmes d'innovation technologique qui rendent les services plus "intelligents" en termes de:               <ul style="list-style-type: none"> <li>• • numérisation;</li> <li>• • sécurité;</li> <li>• • efficacité;</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière circulaire</li> <li>• Récupération des ressources</li> <li>• Extension de la durée de vie utile</li> <li>• Produit en tant que service</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences à rechercher à l'extérieur</li> <li>- «Techniques, scientifiques et de gestion consacrées à l'accompagnement des entreprises.</li> </ul> |

| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Filière:</b></li> <li>- <b>segment spécifique</b></li> </ul>  | <b>Possible Business Model Circulaire</b>   | <b>Compétence à inclure dans la CE-TF</b> |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• • durabilité (TBL)</li> </ul>                                    |   |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tourisme innovant et durable:</li> <li>- Smart cities</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Filière circulaire</li> <li>• Récupération des ressources</li> <li>• Extension de la durée de vie utile</li> <li>• Partage</li> <li>• Produit en tant que service</li> </ul> |   |

### Haute Corse

| <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Filière:</b></li> <li>- <b>segment spécifique</b></li> </ul>   | <b>Possible Business Model Circulaire</b>  | <b>Compétence à inclure dans la CE-TF</b>  |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Green et Blue Economy:</li> <li>- Développement d'initiatives locales pour la création de filières de recyclage, d'éco-conception de produits, de services et de procédés permettant de réduire les déchets (certains secteurs tgt : agriculture; pêche; tourisme durable)</li> </ul> | Filière circulaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Récupération des ressources</li> <li>• Extension de la durée de vie utile</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences à rechercher à l'extérieur</li> <li>- techniques (experts en éco-conception des procédés de recyclage)</li> </ul> |

## VAR

| - <b>Filière:</b><br>- <b>- segment spécifique</b>  | <b>Possible Business Model Circulaire</b>  | <b>Compétence à inclure dans la CE-TF</b>   |
|---|--|---|
| - Biotechnologies vertes/économie verte:<br><br>- technologies de transformation des déchets à base biologique (certains secteurs tgt : agriculture; bâtiment - isolants; production d'énergie et de matériaux; mode - maroquinerie). | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Filière circulaire</b></li> <li>• <b>Récupération des ressources</b></li> <li>• <b>Extension de la durée de vie utile</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compétences à rechercher à l'extérieur</li> <li>- techniques (éco-conception);</li> <li>- la gestion et l'économie (valorisation des processus d'innovation, création d'entreprises associées, marketing spécialisé et financement ad hoc pour le développement durable).</li> </ul> |

## Résumé des critères de sélection transversaux et territoriaux

Le critère incontournable que chaque partenaire devra appliquer pour la sélection de ses experts territoriaux sera la possession de ce qui peut être identifié comme compétences transversales sur l'économie circulaire et en particulier sur la capacité de former et d'émanciper les entreprises sur ce thème. Par conséquent, les experts doivent posséder au moins une des compétences suivantes, développée par des expériences pluriannuelles avérées et documentées:

- création ou gestion de procédés permettant de réduire les déchets/réintroduction de déchets dans les cycles économiques;
- création ou gestion de processus permettant de gérer et de recycler les déchets/réintroduction dans les cycles économiques;
- création ou gestion de processus de partage ou de prêt de produits ou de services;

- création ou gestion de procédés de réparation ou de reconditionnement des produits.

Les tuteurs, sur la base des résultats territoriaux décrits ci-dessus, devront être identifiés parmi ceux qui ont des capacités élevées, attestées par une notoriété ou une reconnaissance claire, dans les domaines suivants:

Sardaigne:

- éco-conception de produits ou de services
- biotechnologies
- chimie/pharmaceutique dans les domaines de l'extraction et de la formulation
- énergies renouvelables
- technologies numériques

Ligurie:

- éco-conception de produits ou de services
- biotechnologies
- chimie/pharmaceutique dans les domaines de l'extraction et de la formulation
- robotique, automatisation, intelligence artificielle
- gestion et marketing de l'économie circulaire

Toscane:

- éco-conception de produits ou de services
- robotique, automatisation, intelligence artificielle
- gestion et marketing de l'économie circulaire

Alta Corsica:

- éco-conception de produits ou de services
- technologies numériques

Var:

- éco-conception de produits ou de services
- biotechnologie

- management e marketing dell'economia circolare
- biotechnologies
- gestion et marketing de l'économie circulaire

Parmi les critères de sélection supplémentaires qui devront être appliqués, en particulier, lors de la sélection des entraîneurs, figure la possession d'une ou de plusieurs des connaissances suivantes, acquises de manière adéquate ou à travers des parcours de formation pluriannuels de haut niveau de qualification, soit une expérience attestée d'au moins cinq ans:

- accompagnement de la start-up/développement d'entreprises circulaires/durables
- aide à la préparation de plans d'affaires et de planification/suivi financier et aux évolutions économiques et financières
- organisation de l'entreprise et sélection/gestion du personnel
- services juridiques sur les réglementations spécifiques, locales et nationales, liées à la fermeture des cycles de production
- aide à la communication dans le domaine du développement durable
- assistance marketing dans le domaine du développement durable
- accès aux sources de financement et aux programmes de recherche et de développement
- activités de réseautage avec des institutions de recherche
- testing avec utilisateurs finaux (par ex. living lab)
- project management

## Contest Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire

### Objectifs du concours

Le Contest "Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire" a pour objectifs d'identifier les potentiels plans de développement entrepreneurial liés à l'économie circulaire et de soutenir les start-ups (max 2 ans d'activité, 3 dans le cas des projets innovants) des filières bleue et verte dans leur passage à la circularité, par l'accompagnement d'experts qualifiés identifiés par les partenaires du projet ECO-Circus. Les jeunes MPMI, sélectionnées selon les modalités indiquées ci-après, pourront accéder à un parcours de tutorat sur l'entrepreneuriat innovant lié à l'économie circulaire, en plus d'un service de coaching individuel destiné à la rédaction d'un

business plan qui favorise la conversion à la circularité; les services seront fournis sur la base des besoins spécifiques identifiés initialement des start-up, et ensuite avec l'appui des tuteurs. À la fin de la période d'accompagnement, les meilleurs projets de développement d'affaires liés à l'économie circulaire recevront un prix en espèces.

Voici les principales périodes du concours "Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire":

- Avril - juin 2021 : publication de "Call for Ideas&needs Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire" par chaque partenaire de projet, pour la candidature de jeunes entreprises (max 2 ans d'activité, 3 dans le cas de start-up innovantes) de la zone de coopération opérant dans les filières de croissance bleue et verte. À la candidature, les jeunes entreprises devront joindre une idée/un projet de plan de développement et une auto-évaluation des besoins en termes de capacités et de connaissances entrepreneuriales, organisationnelles ou techniques liées à l'économie circulaire.
- Juillet 2021 : évaluation des candidatures par une Commission composée d'un représentant pour chaque partenaire et avec le soutien de la Circular Expert Task Force. Établissement d'un classement pour chaque territoire concerné, qui tiendra compte de la pertinence au Plan conjoint des idées de circularité proposées. Sélection définitive des MPMI qui auront accès aux services de tutorat et de coaching et concourront pour les prix finaux.
- Juillet - septembre 2021 : identification par la Circular Expert Task Force des besoins de compétences à fournir en relation avec les projets candidats. Définition de la période de démarrage et de fermeture du parcours et du calendrier des activités de tutorat et de coaching.
- Octobre - novembre 2021 : lancement du parcours de tutorat, à réaliser par les experts de la Circular Expert Task Force. Ce sera une voie commune transfrontalière et impliquera tous les experts, dans le but de fournir des services qualifiés destinés à soutenir le transfert de compétences entrepreneuriales liées à la circularité.
- **Décembre 2021: valutazione del grado di apprendimento dei contenuti del percorso di tutoraggio. Aggiornamento della valutazione dei bisogni delle giovani imprese e abbinamento di ogni giovane impresa con due esperti-coach da individuarsi sempre all'interno della Circular Expert Task Force.**
- **Gennaio - aprile 2022: erogazione alle giovani imprese, da parte degli esperti, del supporto necessario alla redazione di un business plan completo per la transizione alla circolarità e alla preparazione del pitch di presentazione.**
- Mai - juin 2022) : réalisation du Pitching Day, au cours duquel les participants présenteront leurs circulaires business plans finaux devant le jury composé spécialement d'un expert d'excellence pour chaque territoire (n'appartenant pas à la Circular Expert Task Force). Le



classement final, qui devra être établi et approuvé par la Commission transfrontalière, sera basé à la fois sur les évaluations émises par le jury convoqué pour le Pitching Day, soit sur les jugements que la Circular Expert Task Force aura remis à la Commission avant le Pitching Day même. Les meilleurs projets de développement d'affaires circulaire seront récompensés lors de l'événement de clôture du projet.

### *Destinatari e finalità delle idee candidate*

I destinatari del Contest "Giovani Imprese dell'Economia Circolare" sono micro, piccole o medie imprese private costituite da massimo 2 anni (3, se innovative), appartenenti all'area di cooperazione transfrontaliera (ossia che abbiano sede legale o unità locale in Sardegna, Liguria, Toscana, Corsica, Var) e operanti nelle filiere della crescita blu e verde (a titolo di esempio: nautica, turismo sostenibile, biotecnologie blu e verdi, energie rinnovabili).

La finalità del Contest è quella di fornire servizi di supporto e accompagnamento strategico, organizzativo e tecnico per sviluppare progetti di business legati all'ambito dell'economia circolare.

### *Modalità di candidatura e tempistiche*

La struttura di massima del bando verrà predisposta da Innolabs entro il primo trimestre del 2021 (rif. **Prodotto T2.3.1**). Ogni partner poi definirà nel dettaglio l'avviso per la selezione locale dei beneficiari del Contest "Giovani Imprese dell'Economia Circolare", in accordo con il proprio Regolamento interno. Il bando e gli avvisi per l'accesso al Contest verranno promossi e diffusi da tutti i partner del progetto, che li pubblicheranno sui propri siti istituzionali e i propri canali ufficiali.

Ogni giovane MPMI candidata dovrà presentare la domanda di partecipazione debitamente compilata e firmata con allegati i seguenti documenti:

- copia della Carta d'Identità del legale rappresentante;
- visura camerale;
- breve presentazione dell'impresa: attività realizzate, dimensione raggiunta (fatturato, valore aggiunto, numero di addetti – anche se tutti soci/imprenditori, numero clienti), breve descrizione dell'organizzazione interna;
- un'idea-progetto di piano di sviluppo circolare, cioè di transizione alla circolarità dell'attività svolta, da realizzarsi nell'ambito delle filiere prioritarie del PO IFM 2014-2020;
- un'autovalutazione dei bisogni in termini di capacità e conoscenze tecniche, organizzative o imprenditoriali connesse all'economia circolare e riconducibili ai possibili servizi di tutoring e coaching.

Ogni impresa non potrà presentare più di una domanda di candidatura per la partecipazione al Contest "Giovani Imprese dell'Economia Circolare".

## PROCÉDURE ET CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection des candidats (réf. Produit T2.1.1) se fait sur la base de deux niveaux d'évaluation:

- Locale, effectuée par le Comité local constitué du partenaire territorial et des experts sélectionnés par celui-ci et qui participeront à la Circular Expert Task Force;
- Transfrontalière, effectuée par la Commission transfrontalière composée d'un représentant pour chaque partenaire et avec le soutien de la Circular Expert Task Force.

### Phase 1 évaluation locale

| DOMAINE                 | CRITÈRE   | POINT |
|-------------------------|---|-------|
| QUALITÉ DU PROJECT      | Cohérence avec les objectifs transfrontaliers et le plan conjoint               | 10    |
|                         | Exhaustivité de l'idée candidate  | 10    |
| ADÉQUATION DU PROPOSANT | Activités et taille atteinte, adéquation et cohérence de l'organisation interne | 10    |
|                         | Aptitude à présenter sa propre idée   | 10    |
| POTENTIEL DE L'IDÉE     | Niveau de circularité   | 10    |
|                         | Importance et attractivité du marché  | 10    |
| Total                   |   | 60    |

Sur la base de cette évaluation, le Comité local établit un classement et le transmet au chef de file. Sont admis à l'étape suivante les candidats qui obtiennent un score d'au moins 30 points.

Si le nombre de candidats éligibles est inférieur à la valeur cible du projet, chaque partenaire pourra réévaluer certaines candidatures et/ou publier un nouvel avis de sélection, en précisant les destinataires et le contenu, avec l'accord du Comité de pilotage.

### PHASE 2

| CRITÈRE                    | POINT |
|----------------------------|-------|
| TRANSNATIONALITÉ DE L'IDÉE | 10    |

Sur la base de cette évaluation et du score obtenu lors de la phase de sélection locale (phase 1) la Commission transfrontalière établit le classement final, divisée par territoire.

À l'issue de ces deux sélections (Phase 1 et Phase 2), les candidats qui obtiennent une évaluation d'au moins 35 points peuvent participer aux sessions de tutorat collectif. Les projets ne présentant pas de caractère transnational ne sont pas éligibles à l'étape suivante.

La limite de bénéficiaires est fixée à 5 entreprises par territoire, pour un maximum de 25 entreprises. Lorsqu'un ou plusieurs partenaires proposent un plus grand nombre de bénéficiaires possibles en raison de l'intérêt particulier suscité par l'idée candidate, en termes d'impact et d'innovation, la proposition sera évaluée et devra être approuvée par la Commission d'évaluation transfrontalière.

### Phase 3 : évaluation pour l'accès aux sessions individuelles

A l'issue des sessions collectives, les participants qui ont suivi au moins 70% des heures de formation envoient un rapport au Comité local pour accéder à la phase de coaching one to one (**réf. Produit T2.2.1**). En particulier, il est demandé aux candidats comment les informations et les connaissances acquises lors des sessions de groupe ont contribué à améliorer et/ou développer leur idée initiale. Sur la base de ce rapport, les experts locaux avec le soutien du partenaire Facilitateur, Innolabs, aident les jeunes entreprises à actualiser l'évaluation des compétences nécessaires au développement de leur "circular idea" (**réf. Produits T1.2.2; T1.3.2; T2.3.3**). L'évaluation est effectuée selon le critère suivant :

#### Phase 3

| CRITÈRE   | Point |
|---|-------|
| AMÉLIORATION ET ÉVOLUTION DE L'IDÉE D'ENTREPRISE CIRCULAIRE | 30    |

Le Comité local établit un classement sur la base des points obtenus Phase 3 additionnés à 50% des points indiqués Phase 1 + Phase 2.

**Les candidats ayant obtenu un vote d'au moins 40 points peuvent participer aux sessions de coaching one to one et concourir aux prix ECO-Circus.**

La limite de bénéficiaires est fixée à 5 entreprises par territoire, pour un maximum de 25 entreprises.

## Étape 4 : évaluation pour l'attribution des prix

Les jeunes entreprises, avec le soutien d'Innolabs (**réf. Produits T1.3.2 et T2.3.3**), sont associées à au moins un expert de la Circular Expert Task Force qui fournit à la start-up les compétences spécifiques identifiées dans l'évaluation actualisée des besoins (**réf. produits T1.2.2; T1.3.2; T2.3.3**) et, surtout, le soutien nécessaire à la rédaction du plan d'affaires définitif circulaire pour favoriser le passage à la circularité, complet de présentation en mode Pitch. À la fin du parcours de coaching, chaque entreprise participante envoie au Comité local un rapport contenant le business plan final et un document synthétique sur la présentation pitch, en exprimant également une brève évaluation globale du parcours et de l'expérience (réf. Produit T2.2.2). En conclusion du Pitching Day, la Commission transfrontalière a acquis les évaluations d'un jury composé d'un expert externe pour chaque territoire et les jugements de la Circular Expert Task Force (**réf. Produits T1.2.2 et T1.3.2**) établit le classement final des prix (réf. Produit T2.3.4). L'évaluation des pitch par le jury et les jugements globaux de la CE-TF sont effectués selon les critères suivants :

| DOMAINE                     | CRITÈRE   | Point    |
|-----------------------------|---|----------|
| DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE | circularité du modèle d'entreprise<br>Durabilité économique | 30<br>10 |
| COMMUNICATION               | Capacité de présentation                                    | 10       |
| POINT                       |   | 50       |

Le classement est divisé par territoires et les lauréats des prix sont les MPMI qui sont les premiers dans le classement de chaque région.

Les entreprises qui proposeront des idées "circulaires" liées à la prévention, à la gestion et au suivi des risques en cours et à venir pourront bénéficier d'une note supplémentaire. En présence de cette classements locaux permettront donc aux partenaires d'attribuer un prix (en fonction des ressources financières à leur disposition) aux projets proposant des processus, des outils et des services capables de prévenir et de répondre aux situations de risque. l'événement final d'Ecocircius il y aura la proclamation des gagnants et la remise des prix.

POINTS SUPPLÉMENTAIRES

|  |           |
|--|-----------|
| CAPACITÉ DE GARANTIR la business life continuity | 10 points |
|--|-----------|

La proclamation des lauréats et la remise des prix ont lieu lors de l'événement final du projet ECO-Circus.

### Modalités de prestation des services de tutorat et de coaching

Les services avancés du Concours "Jeunes Entreprises de l'Économie Circulaire" seront affectés dans une période qui va de septembre 2021 à mai 2022 et se concluront à juin avec l'événement final du Projet, pendant lequel ils seront délivrés des prix aux meilleurs Circular Business Plan, C'est-à-dire aux jeunes entreprises qui auront présenté les meilleurs plans de transition et de développement circulaire de leur entreprise. La prestation des services sera divisée en deux phases: un tutorat commun (**6 jours maximum sur une période comprise entre septembre et novembre 2021**), et une de coaching one to one tenue par au moins un expert, avec la possibilité, à la discrétion des partenaires, d'organiser également des parcours de co-conception avec plusieurs bénéficiaires (**maximum 12 jours, à réaliser dans une période de temps comprise entre janvier et mai 2022**). Dans la phase de candidature au Concours les jeunes entreprises devront fournir une auto-évaluation des besoins concernant les compétences à renforcer afin de réaliser pleinement le business plan circulaire; les experts de la CE-TF, à la fin du parcours commun de tutorat, aideront les MPMI à mettre à jour leur évaluation des besoins, qui sera utile pour le choix de l'association entreprise-entraîneur (également membre de la CE-TF). L'ensemble du parcours devra améliorer et améliorer les connaissances des participants sur les moyens les plus efficaces de saisir les opportunités de croissance durable et résiliente offertes par la transition vers l'économie circulaire Les sessions communes prévoient des cours de fond alternés à des moments de brainstorming et de co-conception pour renforcer les compétences entrepreneuriales, de gestion et d'auto-organisation à travers des techniques et des outils opérationnels. Les sessions de tutorat commun visent à aider les bénéficiaires à développer et à améliorer leurs connaissances dans le domaine de l'économie circulaire. Pour favoriser la participation, la présence physique aux activités des sessions communes n'est pas rendue obligatoire, qui pourront être suivies également à travers les webinaires et les matériels numériques mis à disposition.

Par contre, le programme de coaching individuel prévoit que chaque jeune entreprise bénéficiaire est soutenue par au moins un expert, choisi parmi ceux qui composent la Circular Expert Task Force, identifié par les partenaires du territoire de référence de l'entreprise, sur la base des compétences identifiées parmi celles à acquérir pour mettre en œuvre le plan

d'affaires circulaire. L'objectif final du parcours est de développer un plan de transformation circulaire de l'entreprise existante à partir de l'idée/projet candidate et de réaliser un pitch pour la présentation à un jury qualifié, éventuellement composé d'investisseurs potentiels. Chaque partenaire pourra prévoir que certaines activités de la phase de coaching individuel soient réalisées par des experts dans le mode de co-conception, en impliquant des groupes de bénéficiaires pour les stimuler dans le travail en équipe et dans la collaboration.

À la fin de la période de coaching sera organisé au niveau transfrontalier le Pitching day, événement pendant lequel toutes les jeunes entreprises bénéficiaires auront l'occasion de présenter leur projet, ainsi qu'aux partenaires d'ECO-Circus et à la CE-TF, à un jury d'experts identifiés et sélectionnés par eux, parmi lesquels des investisseurs potentiels.

## CONTENU GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS DE TUTORAT

- 1) LES BASES POUR LA TRANSITION À LA CIRCULARITÉ: opportunités économiques et pas seulement - l'économie circulaire dans le contexte international, normes, business model circulaires, bonnes pratiques et expériences d'excellence;
- 2) ÉVALUEZ LE MARCHÉ POUR VOTRE IDÉE CIRCULAIRE: notions d'analyse du secteur et du marché, de la compétitivité et de la chaîne de valeur; méthodologies pour la détection des besoins, de la criticité et des opportunités, ainsi que des forces et des faiblesses; systèmes de cartographie et d'analyse des partenaires;
- 3) VALORISE TON IDÉE CIRCULAIRE: bases de marketing et de communication stratégique et innovante pour soutenir le lancement sur le marché et la promotion;
- 4) ORGANISEZ ET GÉREZ VOTRE IDÉE CIRCULAIRE: éléments d'organisation des ressources matérielles dans le cadre du business model circulaire, gestion et suivi des évolutions - activités, résultats intermédiaires, facteurs d'entrée, dynamique économique et financière, évaluation des externalités et des impacts sociaux et environnementaux;
- 5) TRANSFORMEZ VOTRE IDÉE EN PROJET: du business modeling circulaire au business planning; bases du pitch circulaire aux investisseurs et aux bailleurs de fonds;
- 6) SOUTENEZ VOTRE ACTIVITÉ CIRCULAIRE: vue d'ensemble des opportunités pour soutenir financièrement le projet, des investisseurs privés, aux ressources publiques en explorant des systèmes innovants tels que le crowdfunding et le crowdsourcing.

## Annexe - Modalités de sélection par des experts de la Circular Expert Task Force (CE-TF)

Les experts de la Circular Expert Task Force (min 2 par region) peuvent être des personnes physiques et morales et devront être sélectionnés conformément aux documents prévus dans le programme IFM 2014 - 2020 et, en particulier, dans le "Manuel de candidature et de gestion des projets" (toujours vérifier la dernière mise à jour disponible au moment de la procédure), ainsi que les règlements internes de chaque partenaire et toutes les réglementations en vigueur.

S'agissant, en tout état de cause, de l'acquisition de services externes et en se référant au Manuel susmentionné, les possibilités suivantes se présentent pour la réglementation de ces cas:

- la mise en œuvre de la législation nationale transposant les directives 2014/23/UE, 2014/24/UE et 2014/25/UE est prévue pour les attributions dépassant le seuil d'importance relative de l'UE;
- pour les attributions d'un montant inférieur au seuil UE, il est prévu l'application des dispositions prévues par l'ordre juridique national de référence, ainsi que de toutes celles applicables aux bénéficiaires (réglementations régionales/locales, règlements internes des collectivités, etc.) . Les bénéficiaires privés, pour lesquels l'application de la législation sur les marchés publics n'est pas prévue, sont tenus, en tout état de cause, de garantir le respect des principes qui sous-tendent la législation en la matière (égalité de traitement, non-discrimination, transparence et proportionnalité), afin de garantir la bonne gestion des deniers publics.

Parmi les formes d'acquisition de fournitures, services et travaux fournis et/ou réalisés par des acteurs extérieurs au partenariat, un cas particulier est l'attribution par un bénéficiaire public de certaines activités de projet à "une personne morale de droit public ou de droit privé" en interne vis-à-vis du bénéficiaire lui-même, selon les critères relevant de la définition de l'art. 12, paragraphes 1, 2 et 3, de la directive 2014/24/UE sur les marchés publics . Les dépenses effectuées par des entités internes sont éligibles, à condition qu'un acte administratif régissant les relations entre l'organisme public bénéficiaire et l'organisme interne dans lequel les services rendus (fournitures, services ou travaux) sont identifiés soit défini et approuvé et un budget spécifique est établi.

Le Bénéficiaire public peut également réaliser les activités de projet en collaboration avec d'autres acteurs publics extérieurs au Partenariat sur la base d'accords et/ou de conventions, sur la base de la réglementation de référence de chacun des États membres. Il est précisé que, à la différence de l'opérateur économique identifié par des procédures de publicité, l'autorité

publique agit, dans le cadre du Projet, sous la responsabilité du Bénéficiaire qui participe directement à la mise en œuvre du Projet et a un intérêt direct pour le résultat final.

La base de ces formes de collaboration entre les autorités publiques doit être la collaboration d'activités d'intérêt commun, au sens de la législation communautaire et nationale de référence . Le déroulement des activités faisant l'objet de la collaboration doit être régi par un accord écrit (convention) qui doit indiquer les activités à réaliser, les activités communes et les apports réciproques et les contributions financières nécessaires à la réalisation des activités, ainsi que les exigences réglementaires.